



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

PET-scan au centre hospitalier Nord Ardennes

Question écrite n° 44904

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la demande du centre hospitalier intercommunal Nord Ardennes de bénéficier de nouveaux équipements afin d'améliorer les services rendus aux habitants. Deux demandes revêtent une priorité absolue. La première consiste en l'acquisition d'un PET-scan permettant d'effectuer les premiers examens d'un malade pouvant être atteint d'un cancer. L'absence de cet équipement oblige les Ardennais à se rendre dans un centre hospitalier d'un autre département. La seconde demande porte sur l'implantation d'un IRM sur le site du centre hospitalier de Sedan permettant de mieux répondre aux besoins de ce bassin de population. Il souhaite avoir l'assurance du soutien de l'État pour ces deux projets et pouvoir informer la population de la date prévisionnelle de mise en service de ces deux équipements.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - UDI et Indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44904

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 mars 2022](#), page 1804

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)